



Flagnac le 6 juin 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui aura lieu **à la salle des mariages le lundi 12 juin 2023 à 18h30.**

Ordre du jour :

- 1 : -Validation du procès-verbal de la réunion du 11/04/2023
- 2 : -Compte-rendu des décisions prises par le Maire, par délégation du Conseil Municipal,

3-PATRIMOINE :

- 3-1 : Achat terrains (régularisations) :
 - Acquisition des parcelles C2951 et B4002 situées à Limoux,
 - Acquisition des parcelles C2280 et C2315 situées à Montméja,
 - Acquisition des parcelles B 3416 et B3414 situées à La Griffoulière,
 - Acquisition de la parcelle C 2732 située route de Bellevue à Agnac.
- 3-2 : Attribution de subvention pour le ravalement de façade.

4-GARDIENNAGE DES EGLISES :

- 4-1 : Indemnités pour le gardiennage des églises de Flagnac et d'Agnac.

5-CONVENTIONS AVEC LE SIEDA :

- 5-1 : Renouvellement du groupement de commandes 2024-2027 avec le SIEDA,
- 5-2 : Eclairage public : Modifications des conditions de mise en service et de coupure
- 5-3 : Eclairage public : Extinction, pose d'horloges et abaissement d'intensité,
- 5-4 : Diagnostics énergétiques de bâtiments publics,

6-VOIRIE :

- 6-1 : Marché voirie communale pour l'année 2023.

7-ECLAIRAGE PUBLIC :

- 7-1 : Dépose de l'éclairage public non doté en Led.

8-DIVERS :

- 8-1 : Informations diverses
- 8-2 : Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
O. LANTUEJOUL

